

FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Section de la CREUSE

occuon de la ONE

542 - Maison des Associations et des Syndicats Immeuble de Braconne 23000 - GUERET Téléphone : 05 55 41 16 32

E-mail: fsu23@fsu.fr

Guéret, le 4 septembre 2017

Monsieur le Recteur,

Vous ne pouvez ignorer que la rentrée, si elle « s'est techniquement bien passée » selon la formule consacrée, est une rentrée peu « ordinaire » en Creuse.

Elle a lieu alors que le département n'a plus d'IA-DASEN depuis près de 6 mois. Annoncée en mobilité aux personnels de direction du département dès le 11 avril 2017, aucune évolution n'est connue à ce jour et le Secrétaire Général arrivé en octobre 2016 assure depuis ses fonctions et l'intérim d'IA-DASEN.

Cette rentrée s'est déroulée dans un contexte dégradé à la DSDEN. Le service de médecine de prévention a été alerté par les personnels d'un management générateur de risques psycho-sociaux importants. Ces RPS ont été évalués par ce même service de médecine de prévention à la demande du recteur. Le rapport des médecins est sans appel. Pour autant, les réponses de l'administration ne sont pas là, ou tout du moins, ne sont pas à la hauteur. Les personnels souffrent depuis plusieurs années. Cette souffrance est grande et doit être reconnue par l'administration. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Pire, la presse relaie vos propos qui saluent le travail de l'IA-DASEN, comme le Préfet l'avait fait lors du CDEN. Par contre aucune parole de réconfort n'est prononcée pour les personnels de la DSDEN23. Ce déni est insupportable.

Les conséquences sont aujourd'hui criantes : la DSDEN est décimée par les suppressions de postes (transfert du service de paie à Limoges en cette rentrée) et les agents sont profondément affectés par les départs de nombre de leurs collègues. C'est dans la plus profonde désorganisation que les personnels (de plus en plus souvent contractuels) préparent cette rentrée.

Faute de personnels administratifs formés et considérés en nombre suffisant, nombre de professeurs des écoles ne savaient pas le jour de la pré-rentrée quels jours ils travaillaient. D'autres ignoraient avec qui ils allaient travailler ou à quel endroit. Nombreux sont les TRS ou les brigades qui ont connu de multiples changements d'emploi du temps et d'affectation. Ici ou là, des décisions, en dehors de tout cadre réglementaire, sont prises au mépris du travail des enseignants. Ainsi, un enseignant titulaire d'une classe dans une école de Bourganeuf a été déplacé pour accompagner les desiderata du maire de Bourganeuf. A Flayat, l'organisation de l'école sur 4 jours, annoncée en CDEN au mois de juillet est remise en cause encore une fois unilatéralement par le maire. Dans les deux cas, les personnels n'ont pas été informés par l'administration départementale mais par les élus locaux. C'est intolérable.

Malheureusement, pour notre département, ces errements se cumulent aux conséquences des choix catastrophiques faits depuis quelques années en matière de carte scolaire: des injustices inacceptables avec deux voire trois classes d'écart pour le même nombre d'élèves en fonction des écoles; des difficultés de remplacement inégalées dans le département (plus de 1 500 jours), remettant en cause la sécurité même des élèves.

Cette année, les tambours et les trompettes sont sortis : le ministre exige une rentrée en chanson dans une opération de communication mal orchestrée. Votre prestation (où la laïcité avait peu sa place à l'écoute des morceaux choisis) devant les futurs enseignants de l'académie ne masquera pas longtemps, aux yeux des usagers, l'état de l'école creusoise et l'incurie des cadres de l'Éducation Nationale. Le malaise est grand chez les personnels qui attendent désespérément considération pour leur travail, confiance en leur expertise et leur professionnalisme et ambition partagée pour les élèves.

Monsieur le Recteur, il y a urgence à répondre à ces attentes! Pour cela, l'administration doit avoir les moyens de préparer efficacement la rentrée, les enseignants creusois méritent une meilleure considération de leur engagement et les élèves creusois méritent une École ambitieuse. Cela passe par un nombre de personnels administratifs et enseignants titulaires suffisant: la liste complémentaire des professeurs des écoles n'est pas épuisée, les possibilités d'intégration non plus. Vue la situation de la DSDEN23, les prochaines opérations de mouvement des personnels administratifs devront tenir compte de ces besoins.

L'École creusoise et ses personnels administratifs et enseignants ne pourront souffrir plus longtemps de ce mépris et attendent une toute autre considération de l'administration de l'Éducation Nationale de notre Académie.

Comptant sur notre ambition commune de défense du Service Public d'Éducation Nationale, je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sincères salutations.

Le secrétaire départemental de la FSU23

Stéphane PICOUT